

Les différentes filières possibles

	Apprentissage anticipé de la conduite AAC	Conduite supervisée	B traditionnel boîte manuelle
A partir de	15 ans	18 ans	17 ans
Formation pratique minimum	20 heures	20 heures	20 heures
Durée du permis probatoire	2 ans	3 ans	3 ans
	<ul style="list-style-type: none">. un rendez-préalable. minimum 1 an et 3000 km de conduite. au moins 2 rendez-vous pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">. un rendez-vous préalable	

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule, ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés dans les locaux de l'école de conduite par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant.

La formation théorique porte sur :

- . Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- . Le conducteur : les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues, de médicaments, l'influence de la fatigue, la pression sociale des pairs , etc.
- . La route : les risques liés aux conditions climatiques et l'état de la chaussée, etc.
- . Les autres usagers de la route : vigilance et attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- . La réglementation générale : l'obligation d'assurance, les documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, le transport d'un chargement et des personnes, etc.
- . Les gestes de premiers secours.
- . Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- . Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- . Les équipements de sécurité des véhicules.
- . Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.